



AISANCE AQUATIQUE

MS/GS/CP ET NON NAGEURS

PROJET D'ENSEIGNEMENT DE L'AISANCE AQUATIQUE

POUR PASSER DU « CORPS PESANT » AU « CORPS FLOTTANT »

Ce document constitue un projet pédagogique concerté entre l'Académie de Paris, la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Direction des Affaires SCOLaires de la ville de Paris visant à proposer des éléments concrets aux professeurs et intervenants pour une co-intervention la plus efficiente possible, notamment pour assurer l'Aisance aquatique de tous les élèves, étape incontournable du Savoir Nager en Sécurité.

Ce projet traduit les orientations relatives aux textes officiels de l'éducation nationale en natation, aux conclusions de la Conférence de Consensus sur l'aisance aquatique de Reims 2020 et sur les documents académiques parisiens. Ce document s'appuie également sur les travaux de Marc Begotti.

CINQ COMPÉTENCES

L'Aisance Aquatique vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu

A travers 5 compétences (ENTRER (et sortir) de l'eau, FLOTTER, SE DÉPLACER, S'IMMERGER, ENCHAINER des tâches), les élèves vont franchir des obstacles physiologiques et physiques. Ils vont passer d'un monde hétérogène, indéformable et solide où l'équilibre vertical est instable à un monde liquide, déformable, homogène où l'équilibre est stable.

Les élèves inhibent leur peur en franchissant des obstacles psychologiques : le risque de disparaître, l'engloutissement, le remplissage.

Les conditions de la réussite de tous les élèves :	p 2
le co-enseignement PE-PVP EPS- EAPS	
Quelques principes à respecter	p 3
Vigilance et points saillants	
Synoptique de la séquence	p 4
Évaluations diagnostiques	p 5
Paliers 1, 2 et 3	
Phase 1 : compétences travaillées : ENTRER ET SORTIR seul de l'eau - SE DÉPLACER.....	p 6
Phase 2 : compétences travaillées : SE DÉPLACER dans l'eau - FLOTTER en surface.....	p 7
Phase 3 : compétences travaillées : SE DÉPLACER - S'IMMERGER en surface.....	p 8
Évaluation : compétence travaillée : ENCHAINER les actions du Palier 1.....	p 9
Phase 4 : compétences travaillées : S'IMMERGER en profondeur - FLOTTER.....	p 10
Phase 5 : compétences travaillées : ENTRER dans l'eau en sautant - SE DÉPLACER et regagner le bord...p	11
Phase 6 : compétences travaillées : ENTRER dans l'eau en chutant - FLOTTER passivement.....	p 12
Évaluation: compétence travaillée : ENCHAINER les actions du Palier 2.....	p 13
Phase 7 : compétences travaillées : SE DÉPLACER - FLOTTER.....	p14
Phase 8 : compétences travaillées : ENTRER dans l'eau - SE DÉPLACER - FLOTTER.....	p 15
Évaluation : compétence travaillée : ENCHAINER les actions du Palier 3..	p 16
Continuum : un continuum des compétences :	p 17
Documents supports à l'évaluation	p18
Les paliers de l'aisance aquatique- Étapes 1, 2 et 3 du passeport natation de l'académie de Paris	
Textes officiels	p 19
Cadre législatif et réglementaire	
Bibliographie - sitographie	p 20



LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

LE CO-ENSEIGNEMENT PE / PVP EPS / EAPS

Ce document permet d'organiser les co-interventions des professeurs des écoles (PE), des éducateurs des activités physiques et sportives (EAPS) et des professeurs de la ville de Paris (PVP EPS) auprès d'élèves en situation d'apprentissage de la natation en vue de l'obtention des Paliers 1, 2 et 3 de l'Aisance aquatique correspondant aux étapes 1, 2 et 3 du Passeport Natation de l'Académie de Paris.

Le milieu aquatique oblige l'élève à construire de nouveaux repères et conduites motrices. Le monde de l'expert n'existe pas pour l'élève débutant. Les apprentissages se construisent donc progressivement. Il est nécessaire de prendre en compte les aspects à la fois physiologiques et psychologiques (peur d'engloutissement, de remplissage).

On sera particulièrement attentif à ne pas être trop près des élèves afin de leur laisser une certaine autonomie d'action en toute sécurité.

Dans le cas d'élèves en situation de handicap physique, on s'attachera particulièrement à ce qui favorise « une première expérience positive de l'eau ».





QUELQUES PRINCIPES À RESPECTER

VIGILANCES ET POINTS SAILLANTS

- Organiser 5 à 10 séances de 45 à 60 minutes effectives dans l'eau.
- Disposer d'une piscine dont la profondeur ne permette pas aux élèves de mettre leurs pieds au fond du bassin, au moins 1m30 (la perte des appuis plantaires est indispensable).
- Éviter d'équiper les élèves de matériel d'aide à la flottaison : flotteurs, frites, planches etc.
- Libérer l'espace de nage sans l'encombrer d'accessoires, il s'agit d'entrer dans un monde qui se caractérise par son homogénéité.
- Organiser l'enseignement de manière à ce que les élèves restent dans l'eau (éviter de faire rejoindre un point à un autre en marchant sur le bord du bassin par exemple).
- Mettre les élèves en action à partir du but à atteindre en suivant le cheminement proposé.
- Expliciter le sens de la tâche (par exemple : toucher le fond ce n'est pas ramasser un objet au fond).
- Proposer systématiquement les mêmes situations avec et sans lunettes.
- Plusieurs compétences peuvent être travaillées et leur maîtrise évaluée au cours d'une même séance de 45 minutes.
- Une seule compétence peut aussi faire l'objet de plusieurs séances de 45 minutes.



PROPOSITION DE TROIS SÉQUENCES CONDUISANT AUX PALIERS 1, 2 ET 3

Proposition de séquence Aisance Aquatique 8 séances		
Séance 1 : évaluation du Palier 1		
Les élèves sont répartis en deux groupes ou		
Groupe < Palier 1 séance 2 : SE DEPLACER <i>(cf. phases 1 et 2)</i> Début des apprentissages	Groupe > Palier 1 séance 2 : Poursuite évaluation Palier 2 Les élèves sont répartis en deux groupes ou	Groupe > Palier 2 séance 2 : Poursuite évaluation Palier 3
Groupe < Palier 1	Palier 1 < Groupe < Palier 2	Palier 2 < Groupe < Palier 3
séance 3 : S'IMMERGER <i>(cf. phase 3)</i>	séance 3 : FLOTTER, remontée passive <i>(cf. phase 4)</i>	séance 3 : SE DEPLACER et ENTRER dans l'eau en chute avant <i>(cf. phases 5 et 6)</i>
séance 4 : Evaluation <i>(cf. séance 1)</i>	séance 4 : ENTRER dans l'eau <i>(cf. phases 5 et 6)</i>	séance 4 : ENCHAINER chute avant, remontée passive et déplacement ventral sur 10 m <i>(cf. phases 6 et 7)</i>
séance 5 : Consolidation et/ou reprise <i>(cf. phases 1, 2 et 3)</i>	séance 5 : Saut puis remontée passive <i>(cf. phases 5 et 6)</i>	séances 5, 6 et 7 : FLOTTER sur le dos et révisions <i>(cf. phases 6 et 7)</i>
séance 6 : Consolidation et/ou reprise <i>(cf. phases 1, 2 et 3)</i>	séance 6 : SE DEPLACER <i>(cf. phases 5 et 6)</i>	séances 5, 6 et 7 : FLOTTER sur le dos et SE DEPLACER <i>(cf. phases 7 et 8)</i>
séance 7 : Evaluation <i>(cf. séance 1)</i>	séance 7 : Révision <i>(cf. séance 2)</i>	séances 5, 6 et 7 : FLOTTER et SE DEPLACER <i>(cf. phases 7 et 8)</i>
séance 8 : Vers le palier 2, Remontée passive <i>(cf. phase 4)</i>	séance 8 : Evaluation palier 2 <i>(cf. séance 2)</i>	séance 8 : Evaluation Palier 3 <i>(cf. séance 2)</i>
Etape 1 Passeport Natation = Palier 1 AA	Etape 2 Passeport Natation = Palier 2 AA	Etape 3 Passeport Natation = Palier 3 AA

Les évaluations diagnostiques s'effectuent lors de la 1ère séance

<p>Palier 1 : Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.</p>	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes
<p>Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)
		Enchaînement 6) Puis se laisser remonter passivement
	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
<p>Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
		11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
	13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager	
	14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide	



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENTRER (ET SORTIR seul de l'eau) SE DÉPLACER dans l'eau

Les élèves entrent seuls dans l'eau en grande profondeur (1m30 est suffisant) pour remonter à l'autre extrémité du bassin. Ils se déplacent le long de la goulotte. Ils ressortent seuls de l'eau.

Ils peuvent utiliser l'échelle, les escaliers, le rebord pour descendre dans l'eau. Ancrages des mains à la goulotte.

Les élèves entrent et sortent seuls dans l'eau à différents endroits du bassin.

Le déplacement s'effectue à l'aide des bras, (ancrages successifs des mains à la goulotte), le buste est rigidifié verticalement, les pieds et d'autres parties du corps multiplient les contacts avec le mur vertical.

Les élèves prennent appui sur la goulotte, leurs épaules sont émergées.

L'espace d'action (là où l'on se déplace) et l'espace de vision sont distincts.

Les élèves confrontés à la grande profondeur découvrent une nouvelle locomotion. Le corps est perçu comme différent.

Les items 1 et 3 de l'étape 1 du passeport natation peuvent être validés.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

SE DÉPLACER (varier les modes de déplacement à la goulotte)
FLOTTER (le corps en suspension)

Les élèves multiplient les déplacements d'un point à un autre en utilisant la goulotte :

- déplacement libre,
- avec les épaules sous l'eau,
- déplacement avec une grande amplitude entre 2 appuis,
- déplacement plus rapides,
- déplacement en fermant les yeux,
- déplacement en se retournant dos au mur face au mur.

Les épaules s'enfoncent dans l'eau, le corps est perçu de moins en moins « pesant ».

Les pieds ne sont plus toujours en contact avec le mur vertical. Ils participent à la préservation de l'orientation du corps.

Les élèves lors des déplacements de plus en plus rapides préservent l'équilibre vertical par une action de jambes s'apparentant au schème de la course.

Les élèves passent de l'appui à la suspension.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

S'IMMERGER (plus de 10 secondes, en surface)

SE DÉPLACER (en immersion complète)

Les élèves immergent la face, bouche ouverte visage orienté vers le fond, yeux ouverts.

Ils s'immergent totalement en apnée pleine, accrochés à la goulotte. Puis, ils s'immergent sur des déplacements toujours plus longs.

Les élèves immergent la tête le plus longtemps possible (nombre croissant d'ancrages et/ou durée accrue).

Les élèves réalisent une apnée pleine de plus de 10 secondes corps immergé avec les mains comme seul contact avec le monde solide.

Les élèves se déplacent à la goulotte sur la plus grande distance possible en immergeant la tête en apnée (et parfois peuvent prolonger l'immersion en expirant).

Les élèves quittent le contact avec le bord pour le reprendre très rapidement.

Ils se déplacent sans contact avec le mur vertical de la piscine le long d'une perche, d'une ligne d'eau.

Les élèves expérimentent l'immersion de plus de 10 secondes

L'item 2 de l'étape 1 du passeport natation peut être validé.





PALIER 1 DE L'AISSANCE AQUATIQUE ETAPE 1 DU PASSEPORT NATATION

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENCHAINER (plusieurs tâches)

ETAPE 1	Palier 1 de l'Aissance aquatique	Entrer seul dans l'eau	Se déplacer en immersion complète	Sortir seul de l'eau.
---------	----------------------------------	------------------------	-----------------------------------	-----------------------

<p>Palier 1 :</p> <p>Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.</p>	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1) Entrer seul dans l'eau
	Passer de l'appui à la suspension	2) Sortir seul de l'eau
	S'immerger	3) Se déplacer avec les épaules immergées
	S'immerger de plus en plus longtemps	4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes

Si l'élève réussit à enchaîner les actions du palier 1 alors l'étape 1 du passeport peut être validée.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

S'IMMERGER (toucher le fond, rester au fond 5 secondes)
FLOTTER (rester passif, remonter passivement à la surface)

Les élèves descendent le long d'une perche ou le long du corps d'un camarade accroché à la goulotte et touchent le fond avec les pieds puis ouvrent les mains avant de remonter sans impulsion au fond.

Ils touchent le fond avec les genoux, la main, avec d'autres parties du corps.

Les élèves multiplient les déplacements à la verticale, ils tentent de rester au fond quelques instants puis remontent passivement sans s'aider du corps du camarade.

Descendre au fond est perçu comme une difficulté, la durée de la remontée est plus courte que la durée de la descente. Toucher le fond permet de « limiter » l'espace d'action.

Les élèves perçoivent qu'ils remontent en surface facilement et rapidement lorsqu'ils sont en apnée pleine. La peur de l'engloutissement disparaît.

Rester au fond est impossible pour la majorité des élèves, cela n'en demeure pas moins un objectif de tâche.

Vigilance pédagogique : éviter de demander aux élèves de vider leurs poumons pour rester au fond. En effet, la différence de densité entraîne la remontée du corps (le corps étant moins dense avec les poumons pleins, l'élève éprouve des difficultés pour aller toucher le fond et arrivé au fond il remonte "sans rien faire"). C'est donc l'impossibilité de réussir la tâche qui transformera ses représentations. « La peur de rester au fond » est infirmée par les faits.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENTRER DANS L'EAU (sauter dans l'eau et se rendre indéformable, toucher directement le fond avec les pieds, en grande profondeur progressivement accrue)

SE DÉPLACER (regagner le bord et sortir de l'eau)

Les élèves sautent dans l'eau à différents endroits de la piscine (bord, plots en entrant par les pieds, les bras le long du corps).

Les élèves multiplient les déplacements à la verticale, ils tentent de rester au fond quelques instants puis remontent passivement sans s'aider du corps du camarade.

Les élèves sautent dans l'eau par les pieds depuis le bord en restant bien vertical et en conservant le regard à l'horizontal.

Bras le long du corps puis bras dans le prolongement du corps.

Dans l'espace avant, puis dans l'espace arrière.

Les élèves exécutent des demi-tours à droite, à gauche.

A chaque saut, ils touchent le fond avec les pieds pour remonter « passivement ».

Ils regagnent le bord en se déplaçant pour sortir de l'eau.

Les élèves répètent la tâche et enchainent les actions.

Les items 1 et 4 de l'étape 2 du passeport natation peuvent être validés.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENTRER DANS L'EAU (sauter et chuter)
FLOTTER (laisser l'eau agir sur son corps)

Les élèves sautent et chutent de différentes manières dans l'eau et remontent passivement.

Arrivés à la surface, ils gardent la tête immergée, orientent le visage vers l'arrière jusqu'à ce que l'eau les stabilise puis ouvrent grande la bouche. L'extension de la tête puis le déplacement des membres supérieurs vers l'avant ou vers l'arrière modifient l'orientation du corps vers l'obliquité ou l'horizontalité.

Les élèves s'allongent sur le ventre, bras dans le prolongement du corps pendant 10 secondes sans bouger avant de se redresser, en amenant les genoux aux épaules.

Idem sur le dos beaucoup plus longtemps (le temps de plusieurs échanges respiratoires). En position dorsale, le redressement implique le déplacement des bras le long du corps suivi du placement de la tête entre les genoux. Il est plus long à obtenir qu'en situation ventrale.

Les élèves chutent en avant, en arrière, sur le côté.

Les élèves changent de forme et laissent l'eau agir sur leur corps passivement.

Les élèves sont capables de choisir une forme en fonction de l'orientation souhaitée.

Les élèves éprouvent la flottaison ventrale et dorsale.

Les items 2 et 3 de l'étape 2 du passeport natation peuvent être validés.





EVALUATION

PALIER 2 DE L'AISSANCE AQUATIQUE ÉTAPE 2 DU PASSEPORT NATATION

COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENCHAINER (plusieurs tâches)

ETAPE 2	Palier 2 de l'Aisance aquatique	Sauter ou chuter dans l'eau	Se laisser remonter	Flotter de différentes manières	Regagner le bord	Sortir seul de l'eau
	<p>Palier 2 :</p> <p>Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à regagner le bord et à sortir seul.</p>	<p>Accepter l'action de l'eau sur son corps</p>		<p>5) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)</p>		
				<p>Enchaînement</p> <p>6) Puis se laisser remonter passivement</p>		
		<p>Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau</p>		<p>A partir d'un saut :</p> <p>7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)</p>		
				<p>Enchaînement</p> <p>8) Puis se laisser remonter passivement</p>		

Si l'élève réussit l'enchaînement des actions du palier 2 alors l'étape 2 du passeport peut être validée.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

SE DEPLACER (parcourir 10m en position ventrale tête immergée)

FLOTTER (sur le dos avec le bassin à la surface)

Les élèves parcourent une distance de plus en plus longue la tête immergée en apnée, ils reprennent leur air de temps en temps. Ils regardent bien au fond de la piscine.

Les élèves s'allongent sur le dos de plus en plus longtemps, le temps de plusieurs échanges respiratoires.

En position dorsale, le redressement implique le redressement des bras le long du corps suivi du placement de la tête entre les genoux pour prendre une position ventrale.

Les enfants s'allongent sur le dos, bassin à la surface et restent quelques secondes dans cette position.

A côté du bord de la piscine, les élèves parcourent 10m en position ventrale, la tête est immergée. Les élèves reprennent régulièrement leur respiration tout en se déplaçant.

Les items 3 et 4 de l'étape 3 du passeport natation peuvent être validés.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENTRER DANS L'EAU (par la tête)

DE DÉPLACER (en variant les orientations, en changeant les directions)

FLOTTER (en variant les positions)

A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute avant ou arrière.

Les enfants s'allongent sur le dos, sur le ventre, se mettent en boule, tournent, varient les positions.

Les élèves, à partir d'une position accroupie, basculent du bord en avant et entrent dans l'eau sans pousser pour que le premier contact avec l'eau se fasse par la nuque.

L'élève, à partir d'une position accroupie, basculent vers l'arrière du bord, dos à la surface, passivement pour que le premier contact avec l'eau se fasse par les fesses (ou le dos); il reste dans l'axe de la chute.

Les items 1 et 3 de l'étape 3 du passeport natation peuvent être validés.



COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

ENCHAINER (plusieurs tâches)

ETAPE 3	Palier 3 de l'Aisance aquatique	Entrer dans l'eau par la tête	Remonter à la surface	Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée	Flotter sur le dos avec le bassin en surface	Regagner le bord	Sortir seul de l'eau
---------	---------------------------------	-------------------------------	-----------------------	---	--	------------------	----------------------

Palier 3 :

Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.

Accepter le déséquilibre et le changement de direction

Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons

9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos

Enchaînement

10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur

11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes

12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires

13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager

14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

Si l'élève réussit à enchaîner les actions du palier 3 alors l'étape 3 du passeport peut être validée.



UN CONTINUUM DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES	UN CONTINUUM			
ENTRER / SORTIR (de l'eau)	Entrer seul, Sortir seul	⇒ Sauter	⇒ Chuter Basculer	⇒ Entrer par le haut du dos
FLOTTER (laisser agir l'eau sur son corps)	S'allonger sur le dos	⇒ S'allonger sur le ventre	⇒ Pivoter de la position ventrale à la position dorsale	⇒ Varier les positions dans l'eau (remontée passive, faire l'étoile, la boule..)
SE DEPLACER (sur le ventre, sur le dos)	Se déplacer avec appui sur la goulotte, épaules immergées	⇒ Parcourir quelques mètres sans prise d'appui	⇒ Se déplacer la tête immergée	⇒ Effectuer un sur place vertical
S'IMMERGER (en surface, en profondeur)	S'immerger en surface (tête)	⇒ S'immerger en surface (yeux ouverts sans lunettes, bouche ouverte)	⇒ S'immerger en profondeur (toucher le fond le long d'un camarade, d'une perche)	⇒ Passer sous un obstacle lors d'un déplacement (ligne d'eau)
ENCHAÎNER (diverses actions)	Enchaîner les compétences du Palier 1	⇒ Enchaîner les compétences du Palier 2	⇒ Enchaîner les compétences du Palier 3	⇒ Construire un corps projectile, indéformable





Les paliers de l'aisance aquatique Étapes 1, 2 et 3 du Passeport Natation de l'Académie de Paris

Les étapes 1, 2 et 3 du Passeport Natation valident les trois paliers de l'Aisance aquatique

ACADÉMIE DE PARIS		PASSEPORT DE LA NATATION SCOLAIRE Parcours du nageur de l'Aisance Aquatique à l'ASNS / Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3						VILLE DE PARIS	
Pour valider une étape, l'élève DOIT ENCHAÎNER les actions et posséder les connaissances et attitudes									
ÉTAPES	OBJECTIFS	ITEMS / TACHES / ACTIONS À RÉALISER EN GRANDE PROFONDEUR						Connaissances et attitudes	
ETAPE 1	Palier 1 de l'Aisance aquatique	Entrer seul dans l'eau		Se déplacer en immersion complète				Sortir seul de l'eau.	
ETAPE 2	Palier 2 de l'Aisance aquatique	Sauter ou chuter dans l'eau	Se laisser remonter	Flotter de différentes manières			Regagner le bord	Sortir seul de l'eau	
ETAPE 3	Palier 3 de l'Aisance aquatique	Entrer dans l'eau par la tête	Remonter à la surface	Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée	Flotter sur le dos avec le bassin en surface		Regagner le bord	Sortir seul de l'eau	
ETAPE 4	Attendus de Fin de Cycle 2	Entrer dans l'eau en chute arrière avec un temps d'immersion complète	Remonter passivement	Se déplacer sur une quinzaine de mètres sans appui solides	Réaliser un surplace statique ou dynamique de 5 sec		se déplacer sur le dos sur une dizaine de mètres	Sortir seul de l'eau	
ETAPE 5	Construction du corps projectile et corps propulsif	Entrer dans l'eau verticalement corps gainé	Franchir en immersion complète un obstacle flottant de 50 cm	Se déplacer sur le ventre sur 15 m	Réaliser un surplace vertical pendant 10 secondes		Se déplacer sur le dos sur une distance de 15 m	Se retourner et s'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable	
ETAPE 6	L'enchaînement s'effectue obligatoirement dans l'ordre indiqué et ne peut être validée qu'à cette condition. A.S.N.S. Attendus de fin de Cycle 3	A partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle	Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m	Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m	Faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m	Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance de 20 m.	Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète. Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ	S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable	Identifier le responsable de surveillances et alerter en cas de problème Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement surveillé Identifier les environnements et circonstances pour lesquels l'ASNS est adaptée

ACADÉMIE DE PARIS		PASSEPORT DE LA NATATION SCOLAIRE Parcours du nageur de l'Aisance Aquatique à l'ASNS / Cycle 1, Cycle 2 et Cycle 3					
Pour valider une étape, l'élève DOIT ENCHAÎNER les actions et posséder les connaissances et attitudes							
ÉTAPES	OBJECTIFS	ITEMS / TACHES / ACTIONS À RÉALISER EN GRANDE PROFONDEUR					
ETAPE 1	Palier 1 de l'Aisance aquatique	Entrer seul dans l'eau		Se déplacer en immersion complète			Sortir seul de l'eau.
ETAPE 2	Palier 2 de l'Aisance aquatique	Sauter ou chuter dans l'eau	Se laisser remonter	Flotter de différentes manières			Regagner le bord Sortir seul de l'eau
ETAPE 3	Palier 3 de l'Aisance aquatique	Entrer dans l'eau par la tête	Remonter à la surface	Parcourir 10 m en position ventrale tête immergée	Flotter sur le dos avec le bassin en surface		Regagner le bord Sortir seul de l'eau

CADRE LÉGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

L'article L312-2 du Code de l'éducation modifié par la LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 - art. 18

Il stipule que « les programmes scolaires comportent l'enseignement de l'aisance aquatique. »

La note de service du 28-2-2022 décrit les modalités de mises en œuvre de la loi relative à la Contribution de l'École à l'aisance aquatique .

Elle pose que « l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique.

“L'aisance Aquatique se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique. Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisitions, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans. Son acquisition est plus largement un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non- nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité.”

- Elle indique qu'une « convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat ». Particulièrement, « la natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé dans le premier degré ; le professeur peut- être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles (cf. annexe 1). » Dans le 1er degré, les intervenants sont : « « les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité ou les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés « agréés » par les services de l'éducation nationale. S'ils y sont autorisés par l'autorité académique, ils peuvent assister le professeur dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies préalablement avec le professeur. »
- La note rappelle au sujet de la responsabilité des professeurs (des écoles) que « la mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement, mais aussi d'assurer la sécurité des élèves. Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription. »
- Elle souligne également qu'au niveau de la responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles que « Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du Code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des professeurs, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices. »



ATTENTION PARTICULIÈRE

LES BONS COMPORTEMENTS POUR SE Baigner EN TOUTE SÉCURITÉ

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge.
- Surveiller les enfants en permanence, toujours rester près d'eux quand ils jouent au bord de l'eau et se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau.
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité.
- Porter une vigilance particulière lors des baignades dans des piscines « hors-sol » (non enterrées) qui ne disposent pas de dispositif de sécurité.

ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !
Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.

Ne faites pas autre chose lorsque votre enfant se baigne

Ne restez pas le regard fixé sur votre téléphone ou votre tablette

Ne vous absentez pas, même quelques instants.

OU !
Baignez-vous en même temps que votre enfant, restez toujours avec lui quand il nage. **Ne laissez pas votre enfant nager seul.**

OU !
Designez un adulte responsable de la surveillance.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE

ZZZ
FATIGUE et/ou TENDANCE à S'ENDORMIR

SIGNES RESPIRATOIRES : TOUX et/ou ESSOUFFLEMENT et/ou LÈVRES BLEUES

VOMISSEMENTS

Si votre enfant n'est pas comme d'habitude après plusieurs minutes, et en particulier s'il présente l'un ou plusieurs de ces signes, **il faut rapidement prévenir les secours.**

La noyade dite « sèche », c'est-à-dire sans eau dans les poumons et sans aucun signe d'alerte, n'existe pas.

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

EN PARTENARIAT AVEC

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.prevention-septex.gouv.fr

GRUPPUS
GROUPE FRANCOFONE DE RENOUVELLEMENT DES EQUIPES NATALES

SFMU
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE D'URGENCE

EN PARTENARIAT AVEC

Ministère de l'Éducation Nationale
Ministère de la Santé

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE
ET ÉPIDÉMIOLOGIE

NUMÉRIQUE
ET ÉPIDÉMIOLOGIE

BIBLIOGRAPHIE SITOGRAPHIE

Des articles de la Revue EPS

Blanc, C. et Gouju, J.-L. (2020). L'aisance aquatique à 4-6 ans : une nouvelle approche pour répondre aux enjeux contemporains. #1 Pourquoi une conférence de consensus ? EP&S La revue, 387, 14-15. https://www.revue-eps.com/fr/l-aisance-aquatique-a-4-6-ans-une-nouvelle-approche-pour-repondre-aux-enjeux-contemporains_a-15739.html

Blanc, C. et Gouju, J.-L. (2020). L'aisance aquatique à 4-6 ans : une nouvelle approche pour répondre aux enjeux contemporains. #2 Problématique, définition et action publique. EP&S La revue, 388, 11-14.

https://www.revue-eps.com/fr/l-aisance-aquatique-a-4-6-ans-une-nouvelle-approche-pour-repondre-aux-enjeux-contemporains_a-15705.html

Blanc, C. et Gouju, J.-L. (2020). L'aisance aquatique à 4-6 ans : une nouvelle approche pour répondre aux enjeux contemporains. #3 Certification, contexte institutionnel, encadrement, pédagogie. EP&S La Revue, 389, 18-21.

https://www.revue-eps.com/fr/l-aisance-aquatique-a-4-6-ans-une-nouvelle-approche-pour-repondre-aux-enjeux-contemporains-1_a-15680.html

Blanc, C. et Gouju, J.-L. (2020). Rapport du jury de la conférence nationale de consensus sur l'Aisance aquatique à 4, 5 et 6 ans (Reims, 2020). Volumes 1 (234 p.), 2 (196 p.) et 3 (50 p.). Ministère des Sports.

https://www.revue-eps.com/index.php?lg=fr&id_nav=9&id_bloc_liaison=0061&id_fiche=4248

Sitographie

Site EPS Académie de Paris-Natation : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_1138772/natation?cid=p1_2577766

Des illustrations du passeport natation Académie de Paris : https://pia.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_2621447/illustration-complet

Conférence de consensus 2020 : <https://www.sports.gouv.fr/conference-de-consensus-2346>

Ministère des Sports : vidéos de présentation : <https://www.sports.gouv.fr/1ere-etape-aisance-aquatique-603>

Fiches de Marc Begotti : <https://www.eps.mleevans.fr/wp-content/uploads/2019/07/85.pdf>



SEPTEMBRE 2025



COMMISSION PEDAGOGIQUE
NATATION SCOLAIRE
ACADÉMIE DE PARIS-DASCO-DJS

Corinne Pierotti CPD EPS - Christophe Blanc CPC EPS
Maxime Evanno PVP EPS - François Royer PVP EPS - Sébastien Jaffuel PVP EPS
Angélique David cheffe de bassin - David Rigaudie coordonnateur de bassins - Allan Lengelle EAPS



JUIN 2024

